



Überbauungsgenossenschaft

**murifeld –
wittigkofen**

CONSIGNES DE COMPORTEMENT

Numéros d'urgence externes

Pompiers	118
Police	117
Ambulance	144
REGA	1414
Centre Tox	145

COMPORTEMENT EN CAS D'INCENDIE



Alarmer

- Garder son calme
- Alerter les sapeurs-pompiers, tél. 118 (quoi, où, qui, combien de victimes) ou
- Actionner le déclencheur manuel dans le hall ascenseurs (s'il existe)



Sauver et avertir

- Porter secours
- Avertir les personnes en danger
- Sauver les handicapés et les blessés



Éteindre

- Lutter contre le feu avec les extincteurs portatifs présents
- Ne pas se mettre en danger



Sécuriser

- Quitter immédiatement l'appartement touché en empruntant les voies d'évacuation. Tous les autres habitants doivent rester dans leur domicile et suivre les consignes de la direction de l'intervention (sapeurs-pompiers/police) et des fonctionnaires.
- En sortant: fermer les fenêtres et les portes



Ne pas utiliser les ascenseurs!

- Respecter les consignes des secours.

COMPORTEMENT EN CAS D'ÉVACUATION



Écouter et exécuter

- Suivre les consignes de la direction de l'intervention et des secours



Sauver et avertir

- Ne pas oublier les personnes handicapées



Quitter le bâtiment

- Suivre la signalisation des voies d'évacuation
- Ne pas utiliser les ascenseurs
- Respecter les informations à la sortie du bâtiment, rejoindre le point de rassemblement et suivre les consignes



Point de rassemblement

- Rejoindre le point de rassemblement
- Se signaler auprès du responsable du point de rassemblement



Interdiction de revenir sur ses pas

- Ne pas retourner dans la zone dangereuse
- Respecter les consignes de la direction de l'intervention (sapeurs-pompiers/police) et des fonctionnaires.

COMPORTEMENT LORS DES PREMIERS SOINS



Principe

- Regarder (bien comprendre la situation)
- Réfléchir (identifier les dangers)
- Agir (se protéger, porter secours)



Alarmer

- Porter secours
- Avertir les personnes en danger
- Sauver les handicapés et les blessés



Sauver

- **Uniquement en cas de danger imminent**
- Travailler avec précaution
- Sortir le patient de la zone dangereuse



Porter secours

- Évaluer l'état général
- Assurer sa propre protection
- Prodiguer les premiers soins



Prendre en charge

- Prendre le patient en charge jusqu'à l'arrivée des équipes de sauvetage
- Assister les équipes de sauvetage

PRÉVENTION DES INCENDIES



Voies d'évacuation

Maintenir dégagés les escaliers, les couloirs et les issues. Ne pas placer d'objets inflammables dans les couloirs ou les cages d'escalier.



Installations électriques

Réparer ou remplacer sans tarder les interrupteurs, prises, lampes et câbles défectueux. Ne jamais couvrir téléviseurs, radiateurs ou lampes. Les appareils électriques dégagent de la chaleur qui doit pouvoir être évacuée.



Cuisine

Toujours éteindre les plaques électriques, réchauds, grills, etc. après usage. Ne pas poser des objets inflammables sur la cuisinière. Ne pas surchauffer de l'huile ou des corps gras et ne pas quitter la cuisine tant qu'ils sont sur le feu. Ne jamais ajouter de l'alcool à brûler dans un réchaud encore chaud.



Domicile

Ne jamais vider des cendriers dans des corbeilles à papier, des sacs à poubelle ou des gobelets en carton. Ces déchets doivent être éliminés dans des récipients ignifuges. Ne pas laisser allumettes et briquets à la portée des enfants. Ne manipuler des vapeurs, des liquides ou des gaz inflammables qu'avec la plus grande prudence, et dans des pièces bien aérées. Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et s'accumulent près du sol.

GARAGE ET PARKING COUVERT



COMPORTEMENT EN CAS D'INCENDIE

- Quitter immédiatement le garage par les voies d'évacuation signalées
- Alarmer, tél. 118 ou bouton d'alarme
- Avertir les autres personnes du danger et proposer son aide
- **Ne jamais revenir dans la zone dangereuse ou à son véhicule**
- A l'arrivée des sapeurs-pompiers, donner des indications aussi précises que possible sur le foyer.
- Ne retourner dans le garage qu'après autorisation des sapeurs-pompiers/de la police

INTERDITS DANS LE GARAGE



- Matériaux facilement inflammables (papier, paille, foin, ordures ménagères, etc.)
- Produits chimiques (peintures, vernis, solvants, etc.)
- Bois (de chauffage), caisses en plastique, harasses, cartons
- Bouteilles de gaz (interdites également dans la voiture)
- Articles de camping tels que tente, chaises longues, etc.
- Poussettes et jouets

AUTORISÉS DANS LE GARAGE



- 1 armoire en matériau combustible ne dépassant pas 0,5 m³ ou incombustible ne dépassant pas 1 m³, contenant du matériel pour l'entretien du véhicule.
- 1 jeu de pneumatiques

GVB Services AG

Papiermühlestrasse 130, 3063 Ittigen
Téléphone 031 925 11 11
www.gvb.ch

